

**RENTREE SEPTEMBRE 2019**  
**INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE LE BRUYANT**  
**04 76 72 33 78**

La campagne d'inscription est ouverte à compter du 14 janvier 2019

1. Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle en PS , enfants nés en 2016, présentez vous au bureau d'accueil de la mairie afin d'établir le certificat d'inscription avec:

- **Un justificatif de domicile**
- **Le livret de famille**
- **Un jugement de divorce en cas de parents séparés**
- **Le carnet de santé**

Pour les nouveaux arrivants sur la commune qui scolarisent un enfant en MS ( né en 2015) ou en GS ( né en 2014) apporter également le certificat de radiation de l'ancienne école.

2. Ensuite , prendre contact avec l'école maternelle , par mail de préférence, pour convenir d'un rendez-vous d'admission définitive: [ce.0382866j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382866j@ac-grenoble.fr)

Lors du rendez-vous il faudra apporter:

- **Le certificat d'inscription mairie**
- **Le carnet de santé**
- **Le jugement de divorce selon la situation familiale.**
- **Certificat de radiation pour les enfants nés en 2015 ou 2014.**

